

## Vendeur magasinier

### III Quelles formations aux CFA de la Chambre de Métiers des Côtes d'Armor ?

Nom de la formation	Origine scolaire	Site de formation	Niveau de diplôme
<b>Contrat d'apprentissage</b> <b>CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Automobiles - 2 ans</b> 2 semaines entreprise / 1 semaine CFA 13 semaines de formation au CFA/an	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dima</li><li>• 3<sup>e</sup></li><li>• en 1 an pour les titulaires d'un diplôme de même secteur professionnel</li></ul>	Dinan	5
<b>Contrat de professionnalisation*</b> <b>CQP Conseiller de Vente Confirmé en Pièces de Rechange et Accessoires - 14 mois</b> 16 semaines de cours au CFA	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAP Vendeur magasinier ou CAP Vente</li><li>• BAC Pro Logistique</li><li>• BAC Pro Maintenance</li><li>• BAC Pro Commerce</li></ul>	Dinan	4

\* Nous consulter



### III Quelles sont les conditions pour entrer en apprentissage ?

#### Avoir entre 15 et 25 ans inclus

- Au lendemain des 15 ans et sous réserve que la classe de 3<sup>e</sup> ait été effectuée en totalité.
- A partir de 16 ans et jusqu'à la veille des 26 ans. Plus de 26 ans, nous consulter.
- Vous aurez 15 ans entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, nous consulter.

#### Trouver un maître d'apprentissage

Par des candidatures spontanées auprès des entreprises, en effectuant des stages découverte, en consultant les offres sur le site de Bretagne Alternance ([www.bretagne-alternance.com](http://www.bretagne-alternance.com)) et en y déposant son CV...

#### Candidater au CFA

- Télécharger la fiche de candidature sur le site [www.cfa-cotesdarmor.fr](http://www.cfa-cotesdarmor.fr) ou la retirer au CFA.
- La compléter avec le futur employeur et la transmettre au CFA. Cette fiche permet de pré-inscrire le jeune dans l'une de nos sections. Les fiches de candidature sont traitées par ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles.

#### Demander un contrat d'apprentissage

**C'est à l'employeur de faire la demande du contrat dès le mois de mai** auprès du service Apprentissage de la Chambre Consulaire dont il dépend.

**!** Lorsque le contrat d'apprentissage est signé et visé par le CFA, l'inscription est définitive et officielle.

# TOUT SAVOIR sur l'apprentissage



## III Signature du contrat

Le contrat d'apprentissage peut être signé entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 novembre.

## III Période d'essai

Période d'une durée de 45 jours consécutifs ou non de formation pratique en entreprise, durant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des parties. Au-delà, la rupture du contrat ne sera possible qu'après l'accord des deux parties: l'employeur et l'apprenti-e (ainsi que les représentants légaux pour les mineurs).

## III Congés

Le contrat d'apprentissage donne droit à 5 semaines de congés payés par année complète travaillée.

## III Quelle rémunération\* pour un contrat d'apprentissage ?

CAP	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus**
1 <sup>re</sup> année	25 % du Smic	41 % du Smic	53 % du Smic
2 <sup>e</sup> année	37 % du Smic	49 % du Smic	61 % du Smic

\* Sous réserve de la Convention collective de l'entreprise . \*\*SMC (Salaire Minimum Conventionnel) si plus favorable que le Smic.

## III Quelles aides pour les entreprises ?

Toutes les informations sur le site [www.region-bretagne.com](http://www.region-bretagne.com)

## III Quelles aides pour les apprentis ?

Elles sont versées par la Région Bretagne

- **Aide au Premier équipement professionnel** CAP : 60 €
- **Aide Argoat 2016** (Hébergement, Restauration et Transport)

	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus
Niveau 3: BTS	800 €	650 €	400 €
Niveau 4: Bac pro		550 €	
Niveau 5: CAP			

Espace Info Métiers  
Campus de Dinan  
La Croix Fresche Blanc - BP 43155  
22103 Dinan Cedex  
Tél. : 02 96 76 27 49  
cercap@cma22.fr  
cfa-cotesdarmor.fr

